Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 14 (1923)

Artikel: Berne
Autor: Marchand, Marcel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-111021

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Chef du service primaire du canton de Vaud présente un rapport sur l'*enseignement de la lecture* au degré supérieur de l'école primaire. Faut-il éditer un nouveau manuel ? faut-il mettre périodiquement entre les mains des élèves un choix de lectures chaque fois nouveau. — La question n'est pas résolue. Elle sera reprise dans une prochaine séance.

M. le professeur Gauchat, renseigne l'assemblée sur la publication du *Glossaire des patois romands*. Cette œuvre de longue haleine avance. Des tractations sont en cours avec un éditeur, qui ne tardera pas à offrir en souscription les premiers fascicules.

J. S.

Berne.

Que si les affaires reprennent un peu, alors la suppression de classes prendra fin. A Bienne, par exemple, où l'on a pratiqué avec abondance cette prétendue mesure économique, on semble revenir à des sentiments meilleurs et aujourd'hui que des maîtres ont sous leur direction soixante élèves au moins, il faudra bien songer à rentrer dans les limites du bon sens. Grâce à l'influence heureuse de MM. les inspecteurs, il convient de dire que bien des communes ont écouté la voix de la saine raison.

Pauvre école primaire !... Chaque fois que le marasme des affaires plongent nos dirigeants dans l'anxiété, chaque fois aussi ces messieurs trouvent la panacée à leurs angoisses dans des restrictions faites au dam de l'école. Des invitations ont été adressées ici et là aux membres du corps enseignant, par lesquelles on les priait d'abandonner de plein gré une partie très modeste de leur traitement, « attendu que la vie baisse, que les impôts ne rentrent point, que »... mais je n'en finirais jamais. Pendant la guerre, combien modeste était la situation matérielle de l'instituteur ! Peu de gens pleuraient sur sa position si critique. Il pouvait à grand'peine joindre les deux bouts, pendant que d'autres s'enrichissaient comme par miracle et vivaient effrontément. Que leur a-t-on demandé, à ces nouveaux riches, et que leur demande-t-on ?... Et c'est au moment où l'on ne parle plus que de l'école active, — ne l'a-t-elle pas toujours été ? — de méthodes nouvelles, que nos autorités augmentent la tâche du corps enseignant. Je sais que le dévouement est son pain quotidien, le but de sa vie, le parfum exquis de son âme, mais je trouve qu'on abuse de son cœur bon et généreux. Oh ! le pessimiste ! Oh ! le bougonneur !... Par exemple !... Si les clairs matins de printemps et les sévères matins d'hiver n'étaient pas reçus de ma part, avec une égale tranquillité d'âme, il y a longtemps que je ne serais

plus, ce qui, par parenthèse, n'empêcherait pas la terre de tourner, mais, enfin, je veux dire par là que je ne crois pas la situation du corps enseignant compromise, méconnus les services qu'il rend. Toutefois on le relègue trop souvent sous le manteau de la cheminée, sans l'autoriser à croire à une destinée meilleure. Pourtant, je suis fier de mon beau Jura, fier de l'état d'esprit de sa population, car, jusqu'aujourd'hui, elle n'envie pas outre mesure la position matérielle du corps enseignant. Quelques lardons et brocards partent de-ci, de-là, mais les blessures en sont fort anodines. Et ne vaut-il pas mieux provoquer l'envie que la pitié ? Les horlogers comme les paysans trouvent qu'il est bon que l'instituteur ait un traitement convenable, afin que les soucis matériels ne l'empêchent dorénavant plus de travailler à l'école avec plaisir et succès. Prochainement, le Grand Conseil se réunira à l'effet de décider s'il convient de baisser les traitements des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, parmi lesquels se trouvent les professeurs des Ecoles normales, des technicums, l'Ecole cantonale de Porrentruy et les pasteurs et curés. On m'assure qu'il y aura une forte majorité qui s'opposera pour l'an qui vient à toute diminution de traitement. Ne sera-ce pas une marque de confiance envers ceux qui en seront l'objet ?

Au demeurant, le peuple bernois ne lésine pas toutes les fois qu'il s'agit du bien de l'Ecole. Aussi a-t-il accordé les crédits nécessaires pour la construction de l'Ecole normale cantonale des institutrices, à Thoune. L'inauguration a eu lieu le 16 octobre dernier. Le palais scolaire est dans une position magnifique. Des salles d'étude, les élèves verront toute la chaîne des Hautes et des Basses Alpes bernoises, et le lac aux tons si doux, aux lointains si gracieux. Inutile de dire que le bâtiment est un modèle du genre, où les futures institutrices trouveront tout le confort moderne, tout le matériel nécessaire à leur préparation pédagogique et où elles recevront un enseignement qui tendra à la réalisation de ces deux pensées, l'une de Lavisse, l'autre de Pasteur : « L'enseignement est la communication de l'intime ». Et « quand j'approche d'un enfant, il m'inspire deux sentiments : celui de la tendresse pour le présent, celui du respect pour ce qu'il peut être un jour ». Notre Grand Conseil est en général bien disposé pour l'Ecole et il aime le corps enseignant, mais à condition que celui-ci remplisse ses fonctions avec un zèle infatigable et avec enthousiasme. Il sait très bien que le cœur est tout dans l'enseignement et que les maîtres à l'âme bossue, comme l'a écrit Anatole France, ne peuvent rien faire de bien. Aussi veille-t-il au grain, plus que jamais, et avec raison !

* * *

Hélas ! la mort frappe à grands coups dans les rangs du corps enseignant. En juillet, elle enlevait à l'affection de sa fille unique et de ses collègues Auguste Juncker, directeur du progymnase de Delémont et inspecteur des écoles secondaires de la partie française du canton. Jamais peut-être inspecteur ne fut aussi aimé et regretté, car il était la bonté même, bonté qui n'excluait pas chez lui une volonté bien trempée qui lui permettait de faire une observation avec le sourire aux lèvres, mais toujours avec un tact exquis, observation qui ne restait jamais sans effet, car elle n'humiliait pas celui qui la recevait. Au bord de sa tombe, un de ses amis disait : « Et pour ceux qui auraient pu descendre au plus intime de sa vie subconsciente, les psychologues les plus avisés, voire les plus défiants, n'y eussent trouvé aucune trace de méchanceté et de fraude, tant il pratiquait le bien par habitude, tant il aimait ses amis, parce qu'il ne pouvait agir autrement, tant il était bon pour la simple raison que le rythme de sa vie cachée était ainsi réglé, tant il était charitable par le motif que sa nature morale se complaisait dans une indulgence pleine et entière envers ceux qui l'avaient blessé !... Auguste Juncker n'avait pas la joie bruyante, cette joie qui s'étale en des paroles ronflantes, en des gestes outrés. Non, il était un sage, car il avait nourri son âme des pensées les meilleures de l'antiquité, il l'avait fortifiée aussi par la lecture de nos plus illustres écrivains. Et quand il souriait, chacun savait que son sourire était bien l'expression de sa vie intérieure, si bien construite qu'elle n'avait aucune place pour une gaieté fausse, une sagesse de parade. »

A peine étions-nous remis quelque peu de ce départ que M. Eugène Poupon, inspecteur des écoles du XIIe arrondissement, succombait brusquement des suites d'un mal insidieux. Quelques jours avant sa mort, j'avais causé longuement avec lui et il me faisait part de ses projets, mais il ajoutait avec une larme dans la voix : « Si Dieu le permet. » Et Dieu ne l'a pas autorisé à continuer sa lourde tâche, qu'il accomplissait à la perfection. Dans les articles nécrologiques consacrés à la mémoire de cet excellent collègue, on pouvait lire ce qui suit : « En 1910, le Conseil exécutif le désigna pour succéder au regretté Gonzalve Chatelain. Alors son activité ne connut plus de bornes. Il se moquait de la fatigue, des nuits sans sommeil, de son cœur qui de temps à autre le rappelait à plus de ménagements, mais rien ne parvint à modérer son ardeur, pas même les conseils de ses amis. Il semblait parfois qu'il voulût tout faire en un jour. Et tellement son enthousiasme était grand, et puissant le désir ardent qu'il avait de donner une

impulsion nouvelle aux écoles de son arrondissement, que ses allures un peu brusques surprirent et les autorités scolaires et les membres du corps enseignant. Mais pouvaient-ils lui en tenir rigueur, quand ils avaient constaté la bonté de son cœur, la pureté de ses intentions ? Et tous ceux qui l'ont connu, ses amis particulièrement, n'oublieront jamais que selon la belle parole de Pascal: « Une des plus solides et des plus nobles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient, s'ils étaient encore au monde. » Que nous diraient-ils encore les Juncker, les Poupon, les Gobat, sinon d'aimer toujours plus et toujours mieux l'Ecole?... Nous écouterons leur conseil autorisé, nous suivrons l'exemple qu'ils nous ont laissé et leurs âmes en auront meilleure vie dans l'au-delà.

* * *

N'est-ce pas par ce motif que la Commission du nouveau plan d'études pour les écoles primaires travaille sans se lasser à conduire son œuvre à bien ? Que de Teutobochus à vaincre ! En causant avec des amis, il semble que s'occuper de besogne semblable n'est rien, mais quand il s'agit de mettre la main à la pâte, Dieu, que la tâche est ardue! Que de fois il faut refaire son ouvrage, que de fois l'idée de n'avoir pas réussi vous jette dans une angoisse profonde ! Mais il faut aller de l'avant. Pour chaque discipline, il y aura un plan obligatoire et un plan de développement, précédés de commentaires. Les synodes régionaux seront priés d'étudier le tout, voire de le modifier si les raisons en sont bonnes, et alors au printemps de 1925, il servira de base à l'enseignement. Ce travail entraînera une refonte complète de nos livres de lectures, depuis *Mon joli petit livre* jusqu'au *Trésor de l'écolier*. Il est vrai de dire que ces manuels ne sont plus de saison, alors même qu'ils ont été modifiés par leurs auteurs assez souvent avec un rare bonheur, et que le premier surtout a des faiblesses inexplicables et impardonnables.

Une deuxième commission s'occupe également de la revision du plan d'études pour les écoles secondaires françaises et le même travail se fait dans la partie allemande. Quelle tâche immense!

* * *

J'ai plaisir à vous dire encore qu'un deuxième cours de perfectionnement pour l'enseignement du français et du dessin au degré supérieur de l'Ecole primaire et de l'Ecole secondaire, — enfants de 12 à 15 ans, — a eu lieu à Porrentruy du 6 au 12 août, qu'il était placé sous la direction de M. Marchand, di-

recteur de l'Ecole normale des instituteurs et fut suivi par 92 instituteurs et institutrices. M. Charles Vignier, inspecteur des écoles, à Genève, avec sa bonne grâce habituelle et son dévouement inlassable, s'était chargé de l'enseignement du français et il réussit tant et si bien qu'à cette heure encore les participants en parlent avec enthousiasme et reconnaissance. Sa parole facile et prenante, sa longue expérience, ses conseils judicieux, tout cela produisit une excellente impression sur ses auditrices et auditeurs. Le dessin était enseigné par M. Sennewald, professeur à Vevey, un artiste dans l'acception propre du terme, doublé d'un pédagogue très doux et très patient, et par M. Auguste Hoffmann, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, qui sut intéresser aussi ses élèves dont un bon nombre d'entre eux étaient plus âgés que lui et surtout que son collègue. Et de sept heures à midi, de quatorze à dix-huit heures et demie, jeunes et vieux travaillèrent avec joie à leur perfectionnement. « Pourvu qu'il y ait un nouveau cours l'an prochain ! firent-ils en partant. Nous y reviendrons avec plaisir. » Que le ciel et la Direction de l'instruction publique entendent leurs vœux et que le Grand Conseil accorde les crédits nécessaires !

* * *

Ne convient-il pas de rappeler la démission de M. Albert Gylam, inspecteur des écoles du Xe arrondissement et son remplacement par M. Théodore Möckli, ancien député au Conseil national ? Pendant plus de cinquante ans, M. Gylam a fait honneur à ses fonctions. Instituteur primaire d'abord, ensuite maître à l'école secondaire de Corgémont, puis inspecteur, partout il a laissé un rayon lumineux fait d'amour pour l'enfant et de dévouement entier au corps enseignant. Entouré de ses enfants et petits-fils, il coule tranquillement ses jours à Corgémont. Même il fait encore partie de quelques commissions où ses conseils si judicieux sont très appréciés. Que le soir de sa vie soit toujours plus lumineux !

* * *

En feuilletant le rapport de la direction de l'instruction publique, pour 1922, il est constaté que les membres du corps enseignant primaire sont au nombre de 2786, qu'il y a 2282 classes allemandes et 502 classes françaises avec un total de 106 047 élèves dont 53 089 écoliers, que le corps enseignant secondaire compte 978 personnes et que le chiffre des élèves est de 16 716 dont 7570 filles. La gratuité du matériel d'enseignement dans les écoles primaires et complémentaires a coûté 61 121 fr. 65 contre 62 688 fr. 50

en 1921, qu'une somme de 5988 fr. 25 a été consacrée à des cours de gymnastique. Il convient de dire aussi que 145 communes ont reçu des subsides de 50 fr. chacune pour leur bibliothèque. Mais pour quelle raison consacre-t-on une somme de 7000 fr. en faveur de la Bibliothèque populaire suisse, qui, à cette heure, rend peu, très peu de services à nos populations ? Elle a son utilité surtout pendant les grandes tourmentes qui bouleversent l'humanité comme celle de 1914 à 1918, mais en temps de paix, n'en pourrait-on pas fermer les portes durant une bonne partie de l'année ? Une bibliothèque ambulante ne sera jamais en faveur auprès de nos populations. Il y a donc tout intérêt et tout profit pour le canton que la direction de l'instruction publique subventionne celles qui existent dans une plus large mesure et qu'elle invite les autorités de nos villages, voire les plus reculés des Alpes et du Jura, à en fonder le plus possible.

L'enseignement ménager prend de plus en plus d'extension et l'Etat y a consacré une somme de 150 000 fr. environ, sans compter une somme de 140,000 fr. provenant de la Confédération.

Le nombre des étudiants à l'Université s'est élevé à 1525, alors qu'il était de 1642 en 1921. Parmi les étrangers, il y avait 33 Russes, 41 Japonais, 25 Allemands, 11 Yougoslaves, 15 Polonais.

Les dépenses nettes de l'Etat en faveur de l'instruction publique se sont élevées en 1922 à 16 131 910 fr., de laquelle il a été attribué 3 446 783 fr. aux écoles moyennes, 9 900 716 fr. aux écoles primaires, 1 983 470 fr. à l'Université et 518 152 fr. aux écoles normales. Les Beaux-arts ont reçu 108,803 fr.

L'instruction populaire suit donc une marche ascendante dans notre canton, et pourrait-il en être autrement alors que nos populations font tant de sacrifices pour l'Ecole? Qu'un souffle nouveau la régénère toujours plus, non un souffle de grossier utilitarisme, mais un souffle d'idéalisme seul capable de rendre meilleure l'humanité tout entière !

Marcel MARCHAND.

Fribourg.

Comme partout, les progrès réalisés dans le domaine de la rétribution du personnel enseignant à tous les degrés, a subi, dans notre canton, une régression qui n'a pas laissé de provoquer une certaine résistance dans les milieux intéressés.

En présence du déficit considérable enregistré par le compte d'Etat de 1921, des pronostics fâcheux pour l'exercice suivant et le budget de l'année qui va finir (environ un million et demi), l'autorité exécutive cantonale s'est préoccupée de trouver les